

Lille, le

**- 5 FEV. 2024**

Mesdames, Messieurs les Maires,

Je vous prie de trouver sous ce pli, conformément à l'article R. 214-37 du code de l'environnement, un exemplaire du dossier de déclaration par SNCF Réseau concernant l'opération suivante :

**« la régénération de la ligne Douai Cambrai ».**

Vous trouverez également, pour affichage en mairie durant une période de un (1) mois minimum, copie de la décision de monsieur le préfet et du récépissé de déclaration concernant cette déclaration.

Je vous saurais gré de bien vouloir me retourner le certificat d'affichage joint renseigné (à l'adresse indiquée ci-dessous ou à [ddtm-pe@nord.gouv.fr](mailto:ddtm-pe@nord.gouv.fr)).

L'unité police de l'eau, en charge de l'instruction de ce dossier, enregistré sous le n°23-0100035179 se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les Maires, l'assurance de ma considération distinguée.

La Responsable du Service  
Eau Nature et Territoires,



Hélène SOLVES

Mesdames, Messieurs les Maires  
de Cambrai, Sancourt, Fressies, Brunémont, Goeulzin, Neuville Saint Rémy,  
Blécourt, Aubencheul au Bac, Arleux, Dechy, Tilloy lez Cambrai,  
Abancourt, Aubigny au Bac, Cantin, Sin-le-Noble

Réf. : **99/PE** (envoi par mail)

Adresse : 62 Boulevard de Belfort, CS 90007 - 59042 LILLE Cedex  
Tél. : 03 28 03 83 00

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : [www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr)

Suivez-nous sur : [facebook.com/prefetnord](https://facebook.com/prefetnord) - [twitter.com/prefet59](https://twitter.com/prefet59) - [linkedin.com/company/prefethdf/](https://linkedin.com/company/prefethdf/)

**CERTIFICAT D’AFFICHAGE**

à retourner à : [ddtm-pe@nord.gouv.fr](mailto:ddtm-pe@nord.gouv.fr)

Régénération de la ligne Douai Cambrai  
SNCF Réseau  
(Dossier Loi sur l’eau 23-0100035179)

---

Cachet de la Mairie

Affiché le..... pour une durée d’un  
mois.

Signature :